



Assemblée générale

Distr. générale
16 février 2017
Français
Original : anglais

Conseil des droits de l'homme

Trente-quatrième session

27 février-24 mars 2017

Point 4 de l'ordre du jour

**Situations relatives aux droits de l'homme qui requièrent
l'attention du Conseil**

Note verbale datée du 7 février 2017, adressée au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme par la Mission permanente de l'Arménie auprès de l'Office des Nations Unies à Genève

La Mission permanente de la République d'Arménie auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève présente ses compliments au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, et a l'honneur d'appeler son attention sur le deuxième rapport d'activité public du Défenseur des droits de l'homme (Médiateur) de la République du Haut-Karabakh, intitulé « Les atrocités commises par l'Azerbaïdjan durant la guerre d'avril 2016 »*.

La Mission permanente de la République d'Arménie serait reconnaissante au Haut-Commissariat de faire distribuer le texte de la présente note verbale en tant que document de la trente-quatrième session du Conseil des droits de l'homme, au titre du point 4 de l'ordre du jour.

* Disponible à l'adresse suivante : <http://ombudsokr.am/en/docs/Report PUBLIC.pdf>.

